



Beaune, le 23 novembre 2020

Sylvie MIAN

Secrétaire générale de l'UNSA-SNA

sylvie.mian@developpement-durable.gouv.fr

Courrier adressé à Monsieur Jacques CLEMENT,
Directeur des Ressources humaines des MTE, MCTRCT et MM

Objet : alignement des agents affectés en Ile-de-France bénéficiaires du RIFSEEP sur le barème de l'administration centrale

Monsieur le Directeur,

L'UNSA-SNA salue les dernières mesures prises par la DRH relatives au RIFSEEP des agents de catégories B et C affectés dans les services déconcentrés d'Ile-de-France. Cette démarche permet en effet pour les agents de ces deux catégories l'alignement de leur IFSE sur le barème de l'administration centrale rétroactivement au 1^{er} janvier 2020 avec une régularisation sur la paye de décembre, ainsi que l'alignement des montants du CIA pour la seule catégorie B.

L'UNSA-SNA déplore cependant que les attachés de nos ministères ne bénéficient pas des mêmes alignements et ce dans un souci d'équité entre tous les agents affectés en Ile-de-France. En effet, plusieurs agents affectés dans différents services déconcentrés d'Ile-de-France (DRIHL, DRIEA, DRIEE, DDT 78...) nous ont alertés sur le sort réservé aux attachés de nos ministères qui ont été purement et simplement écartés de ces mesures.

L'UNSA-SNA considère que cet « oubli » n'est pas de nature à favoriser les recrutements d'attachés au sein des services d'Ile-de-France. Si nous ne doutons pas de votre volonté de corriger cette injustice, nous attendons que vous nous communiquiez le calendrier d'application de ces alignements aux attachés.

Dans l'attente de votre réponse, je vous adresse, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

La Secrétaire Générale de l'UNSA-SNA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie Mian', written over a horizontal line.

Sylvie MIAN